

**10 MARS 2019**  
**1er Dimanche de Carême — Année C**  
**de la Férie**

1. **Si tu es Fils de Dieu**, ordonne à cette pierre de devenir du pain ;

**Si tu te prosternes devant moi**, tu auras tout cela ;

**Si tu es Fils de Dieu**, jette-toi d'ici en bas.

Ce sont là les trois tentations auxquelles le diable soumet Jésus après son baptême au Jourdain et pendant son séjour de 40 jours au désert.

2. Le diable pose des conditions à Jésus ; des conditions qu'il doit remplir pour pouvoir affirmer sa divinité. C'est le cas de la première et de la troisième tentation.

3. Dans ces deux tentations, apparaît l'expression « **Fils de Dieu** » ;

Une expression déjà entendue (sous une autre forme) lors du baptême de Jésus :

*« Comme tout le peuple se faisait baptiser et qu'après avoir été baptisé lui aussi, Jésus pria, le ciel s'ouvrit. L'Esprit Saint, sous une apparence corporelle, comme une colombe, descendit sur Jésus, et il y eut une voix venant du ciel : 'Toi, tu es **mon Fils bien-aimé** ; en toi, je trouve ma joie' ». (Luc 3, 21-22).*

4. En mettant côte à côte le récit du baptême et celui des tentations, il se dégage qu'au Jourdain (baptême) une annonce a été faite (« tu es mon Fils bien-aimé ») et au désert (tentations) cette annonce doit être confirmée lors du combat de Jésus contre le diable.

5. Pour le diable, c'est en répondant à chacune de ses sollicitations, c'est en faisant très exactement tout ce qu'il lui demande que Jésus pourra alors rendre compte de son identité et ainsi démontrer qu'il est effectivement Fils de Dieu.

6. D'où la question suivante que je nous propose en méditation en ce premier dimanche de carême :  
**Faut-il commencer d'abord par mettre Dieu à l'épreuve, et le voir réussir cette épreuve, pour pouvoir ensuite croire en lui et accepter ainsi qu'il est un Dieu crédible ?**  
**Ne Faut-il pas plutôt laisser Dieu faire lui-même ses preuves et ainsi découvrir par là des preuves pour pouvoir croire en lui ?**

7. « *L'homme ne vit pas seulement de pain* » ;

*« C'est devant le Seigneur ton Dieu que tu te prosterner, à lui seul tu rendras un culte » ;*

*« Tu ne mettras pas à l'épreuve le Seigneur ton Dieu ».*

Ce sont là les trois réponses de Jésus aux tentations du diable.

8. La troisième réponse de Jésus nous invite très précisément à ne pas mettre à l'épreuve le Seigneur notre Dieu.

9. **Si tu donnes à ma fille/à mon fils un heureux mariage...**

**Si tu me donnes une promotion au travail...**

**Si je remporte ce procès en justice...**

**Si j'obtiens ce crédit de ma banque...**

**Si mon mari/ma femme cesse d'être alcoolique... Alors je croirais que tu es mon Dieu et que tu exauces ma prière.**

- 10.** Voilà les quelques formes que prennent parfois les prières que nous adressons à Dieu.  
Dans de telles formules de prières, peut-être inconsciemment, nous posons des conditions à Dieu et nous lui imposons de réussir en première session – pourrait-on dire.
- 11.** Et si Dieu ne remplissait aucune de nos conditions ? Et si Dieu ne réussissait pas en première session, à notre session, cesserait-il d'être notre Dieu ? Allons-nous alors nous mettre à la recherche d'un autre Dieu ? D'un Dieu taillé à la mesure de nos besoins et de leur satisfaction ?
- 12.** Plus d'une fois, Israël a été visité par la tentation d'aller voir ailleurs (idolâtrie), la tentation de changer de Dieu parce que – estimait-il – son Dieu reste silencieux et distant au moment même où l'on crie pourtant vers lui.
- 13.** En ce premier dimanche de carême, demandons la grâce d'une foi ferme qui ne pose aucune condition préalable à Dieu. Continuons d'adresser nos prières à Dieu, mais en même temps acceptons aussi (dans la foi) que Dieu puisse nous répondre au moment qu'il aura lui-même fixé dans toute sa liberté.  
Sur la croix, le Fils de Dieu a crié (« mon Dieu, mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné ? »). Et pourtant, ce jour-là et à cet instant-là, aucune voix de la part du ciel ne se fit entendre. Mais trois jours plus tard, et de la plus belle des manières, Dieu le Père répond finalement à son Fils en le ressuscitant des morts.
- 14.** L'Écriture dit : « Quiconque met en lui sa foi ne connaîtra pas la honte ».  
Alors osons croire.  
Prenons d'abord le risque de croire. Par la suite, on verra bien ce qui pourra en résulter.  
Demandons donc la grâce de laisser Dieu être Dieu, de laisser Dieu faire lui-même ses preuves comme il l'a fait pour Israël. Demandons la grâce de laisser Dieu agir quand il le veut et comme il le veut, confiant en cette parole de l'Écriture : « tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu ».  
AMEN

*P. Jean de la croix.*